



WMO OMM

World Meteorological Organization
Office of the President
Organisation météorologique mondiale
Bureau du Président
Organización Meteorológica Mundial
Oficina del Presidente

Всемирная метеорологическая организация
Бюро Президента
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
مكتب الرئيس
世界气象组织
主席办公室

Notre réf.: 25474/2019/CER/Designation-of-Acting-EC-members 19 septembre 2019

Subject: Désignation de membres par intérim du Conseil exécutif pour les Conseils régionaux IV et VI

Madame, Monsieur,

Le Secrétariat m'a informé des départs récents de M. David Grimes, Directeur général du Service météorologique du Canada (SMC) et Représentant permanent du Canada auprès de l'OMM, et de M. Jean-Marc Lacave, Directeur général de Météo-France et Représentant de la France auprès de l'OMM. Ainsi, conformément à la règle 10 du Règlement général, figurant dans le *Recueil des documents fondamentaux N° 1, Éditions 2015*, deux sièges du Conseil exécutif deviennent vacants: le premier pour la Région V (Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes) et le second pour la Région VI (Europe).

Étant donné que les dispositions de la règle 145 du Règlement général et de la règle 16 du Règlement intérieur du Conseil exécutif s'appliquent, je souhaite, concernant la désignation par le Conseil exécutif des membres par intérim et compte tenu du fait que la prochaine session du Conseil exécutif a lieu dans plus de 130 jours, procéder à des élections par correspondance, afin d'éviter que les sièges en question restent vacants.

À cet égard, et en vertu de l'article 13 de la Convention de l'OMM et de la règle 17 du Règlement général concernant la répartition des sièges au sein du Conseil, j'invite les présidents des Conseil régionaux IV et VI à soumettre une liste de candidats pour ces postes. Étant donné que, conformément à la règle 92, la durée de la période de réception des candidatures ne doit pas être inférieure à 30 jours, je vous serais reconnaissant de me faire parvenir les noms des candidats le plus vite possible, et au plus tard le **19 octobre 2019**.

Après réception des candidatures, le Secrétariat s'assurera, conformément à la règle 93 du Règlement général, que les personnes dont le nom a été soumis sont disposées à figurer parmi les candidats à l'élection. Comme le prévoit également cette règle, lorsque la liste des candidats ne comporte qu'un seul nom, ce candidat est déclaré élu.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

(G. Adrian)
Président de l'OMM

Aux: Membres du Conseil exécutif

WMO Secretariat – 7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300 – CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tel.: +41 (0) 22 730 81 11 – Fax: +41 (0) 22 730 81 81 – gadrian@wmo.int – public.wmo.int

Deutscher Wetterdienst (DWD), Frankfurter Strasse 135, Offenbach, Germany
Tel.: ++49 69 8062 4200 – Email: gerhard.adrian@dwd.de